



Résumé: Dans cet article, nous nous proposons d’étudier les traits morphosyntaxiques et sémantiques des équivalents du verbe « être » en turc contemporain de Turquie. Ne disposant pas de verbe « être » ou d’auxiliaire de ce type, le turc fait appel à différentes structures morphosyntaxiques en rapport avec la modalité et la temporalité des opérations prédicatives pouvant être aussi bien de nature verbale que nominale. Notre objectif est d’expliquer, à la mesure du possible, le fonctionnement morphosyntaxique de la prédication correspondant au verbe « être » en déterminant les marques et marqueurs linguistiques utilisés dans les phrases nominales et verbales en turc.

Mots-clés : Etre, modalité, morphosyntaxe, prédication, sémantique, suffixe, temps, turc.

Abstract: In this paper, we aim to analyze the morphosyntactic and semantic characteristics of the equivalents of the verb “être” (to be) in contemporary Turkish of Turkey. As Turkish doesn’t have the verb “être” or the auxiliary in this type, it needs different morphosyntactic structures in relation with the modality and temporality of predicative operations which can have both verbal and nominal nature. Our aim is to explain, as far as it is possible, the morphosyntactic functioning of the predication which corresponds to verb “être” and determinate the linguistic marks and markers used in the nominal and verbal sentences in Turkish.

Key words : Be, modality, morphosyntactic, predication, semantic, suffix, tense, Turkish.

Özet: Bu makalenin konusu, Fransızcadaki “être” fiilinin çağdaş Türkiye Türkçesindeki karşılığı olan yaıların biçim, sözdizim ve anlam özelliklerinin incelenmesidir. Türkçede “être” fiili veya benzer bir yardımcı fiil yoktur, ancak bu eyleme karşılık gelebilecek çeşitli biçim ve sözdizim yapıları vardır. Bu yapılar, isim ya da fiil biçiminde olabilen yüklemelerin kip ve zaman değerleriyle yakından ilgilidir. Amacımız, mümkün olduğunca, “être” fiiline karşılık gelen yüklemlemenin biçim ve sözdizim işleyişini aydınlatmaktır. Bunun için, Türkçede isim ve fiil cümlelerinde kullanılan dilsel belirti ve belirticiler belirlenecektir.

Anahtar sözcükler : Anlambilim, biçim-sözdizim, ek, kip, olmak, Türkçe, yüklemleme, zaman.

Introduction

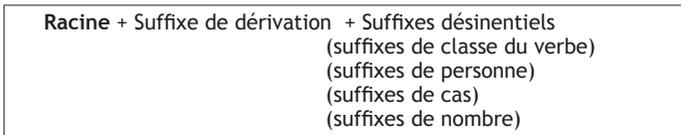
Avant d'aborder la question qui nous intéresse ici dans cet article, à savoir les équivalents du verbe «être» en turc,¹ il serait utile de jeter un coup d'œil rapide sur les régions où le turc est parlé. Ces renseignements linguistiques sur le plan géographique des langues turques en général, ont été relevés du renommé linguiste-turcologue Louis Bazin et dont l'ouvrage principal s'intitule « *Introduction à l'étude pratique de la langue turque* ».²

Comme on le voit sur la carte, la famille des langues turques comprend un grand nombre de parlars qui couvre une aire extrêmement vaste. Cette famille des langues turques se divise, selon des historiens et linguistes, en deux grandes parties : La partie du Turkestan Oriental située en Chine (au Sin-Kiang) et celle du Turkestan Occidental qui couvre les Balkans comme l'Azerbaïdjan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Kazakhstan, le Kirghizistan; le nord de l'Afghanistan.

Les langues turques les plus aberrantes sont le Tchouvache et le Yakoutie (autour du lac Balkhach).³ Le turc qui nous intéresse ici plus particulièrement est celui d'Istanbul qui est devenu celui de l'ensemble du pays, au même titre que le français parlé en Ile-de-France au regard de l'aspect général du français en France.

Faisant partie de la famille des langues altaïques, le turc se caractérise par l'ordre des mots du genre SOV, et par le système d'agglutination. Vu sous l'angle de ce système, la structure morphologique du mot turc construit uniquement par le procédé de suffixation, dispose des éléments morphématiques suivants :

Fig.1



- La *racine* est l'élément sémantique fondamental qui exprime l'idée comme la substance du mot.
- Le *suffixe de dérivation* modifie le sens de la racine.
- Le *suffixe désinentiel* marque le rapport morphosyntaxique entre les mots d'une même proposition.⁴

Ces exemples illustrent bien la construction morphologique du mot turc en tant que nom et verbe. Le premier exemple présente trois dérivations nominales réalisées par trois suffixes : la racine du mot est le nom au cas absolu (nominatif) « göz » qui signifie « oeil », à partir duquel on obtient le nom « göz-lük » (= lunettes) en ajoutant le suffixe de nom d'état « -lük ». Ensuite, on ajoute le suffixe de dérivation nominale « -çü », indiquant la personne qui exerce un métier, pour obtenir le nom « gözlük-çü » qui veut dire « opticien ». La troisième dérivation se réalise avec le même suffixe de nom d'état « -lük » qui vient s'ajouter en dernier lieu pour obtenir enfin le mot « gözlükçü-lük » qui désigne le nom du métier dont il en est question; ici le métier d'opticien.

a) Forme nominale :

- *Dérivée d'un nom* :

[1] Göz - lük - çü - (y)üm = *Je suis opticien.*

RN+Dér1+Dér2+1.P.s

- *Dérivée d'un verbe* :

[2] Gör - üş - me - de - (y)im = *Je suis en entretien.*

RV+Cont+Nom.+Loc+1.P.s

b) Forme verbale :

- *Dérivée d'un nom* :

[3] Göz - le - m - le - me - ler - de - (y)iz = *Nous sommes dans les observations.*

RN+Dér1+Nom1+Dér2+Nom2+Pl+Loc+1.Ppl

- *Dérivée d'un verbe* :

[4] Gör - üş - ecek - ler - dir = *Il est évident qu'ils vont se voir (se rencontrer)*

RV+Cont.+Int.+3.Ppl+Ass

Donnons maintenant globalement quelques caractéristiques techniques sur la structuration linguistique de la langue turque :

a) *Niveau phonétique* : Le turc obéit à la règle d'euphonie appelée traditionnellement « harmonie vocalique ». Notons également l'existence considérable de l'harmonie consonantique qui nécessite souvent une consonne de liaison entre deux voyelles, aussi bien dans la forme verbale que dans la forme nominale.⁵

b) *Niveau syntaxique* : L'ordre syntaxique est, comme il a été dit plus haut, SOV et le verbe ou plus généralement le prédicat⁶ se place toujours à la fin de la phrase à l'écrit.⁷ La lecture du turc est en quelque sorte facile du fait qu'on doit prononcer pratiquement toutes les lettres d'un mot. Ce qui veut dire que l'apprentissage du turc langue étrangère (pour les apprenants non-turcophones) devient moins complexe par le fait qu'on écrit comme on lit et qu'on lit comme on écrit.

Lorsque l'on analyse les ouvrages de grammaire sur le turc, on constate qu'il n'y a pas presque pas de convergence de point de vue entre les grammairiens sur la question suivante :

« Le turc est-elle ou non une langue à verbe “être” ? »

Nombre de grammairiens sont pour et contre. Pour être plus clair sur cette question, on est tenté de démontrer l'équivalence du verbe “être” en l'analysant dans le cadre du registre de la temporalité par rapport au présent ou plus précisément le moment de l'énonciation :

Au moment du présent (à l'aoriste et au progressif)

Hors du moment du présent (au passé et au futur)

Donnons maintenant un exemple pour chacun de ces deux cas de figure :

a) Ancrage au moment de l'énonciation :

- Présent : Avec le progressif « -yor »⁸, l'aoriste « -ir », le duratif « -mekte/-makta ».⁹
[5] -Para - (y)₁ ban - a ver, ben yatır - ır - ım
argent+Acc moi+Dat donne moi payer+Aor+1Ps¹⁰
(impératif, 2^e Ps)
= Donne-moi l'argent, j'irai payer.

b) Décalage du moment de l'énonciation :

- Passé : Avec le parfait de non-constatation « -di ».
[6] -Para - (y)₁ ban - a ver - di, ben de yatır - dı - m
argent+Acc moi+Dat donne+Psé moi et payer+Psé+1Ps
= il m'a donné l'argent et j'ai payé.
- Futur (vision/intention prospective) : Avec l'intentif « -ecek/-acak ».
[7] -Para - (y)₁ ban - a ver - ecek ve ben yatır - acağ - ım
argent+Acc moi+Dat donner+Int et moi payer+Int+1Ps
= il me donnera l'argent et j'irai payer.

1. Au moment du présent

1.1. "Être" en tant que marqueur de verbe d'état (au présent-aoriste)

« Fonction de copule » : L'une des fonctions assignées au verbe "être" consiste à dire qu'il permet de relier le segment rhématique d'un énoncé au segment thématique. Il remplit dans ce cas la fonction de copule. Dans l'exemple du type :

[8] -Bütün iş o para = C'est une question d'argent.
tout affaire cet argent

On constate que pour lier "para" (argent) à "bütün iş" (toute l'affaire, la question), le turc ne fait pas appel au marqueur du verbe "être", tandis que le français y recourt. Dans ce cas-là, le turc présente le cas "zéro" (∅) dans une proposition attributive dépourvue de marqueur prédicatif. A ce propos, il faut noter deux choses : La première consiste à dire que dans la langue parlée, on fait généralement une pause là où il y a l'élément "zéro" (∅). La deuxième remarque porterait sur le fait que l'énoncé en question n'est pas un énoncé à prédicat nominal.

Dans ce contexte, il se place au *présent-aoriste* sans avoir des limites temporelles et il implique une vérité générale dans le moment de l'état en exprimant une *propriété inaliénable* de l'objet.

Fig.2

_____T°_____> moment de l'énonciation
_____x_____y_____z_____> moment de l'état

1.2. “Etre” en tant que marqueur du verbe de permanence d’état (Au présent-aoriste et au progressif)

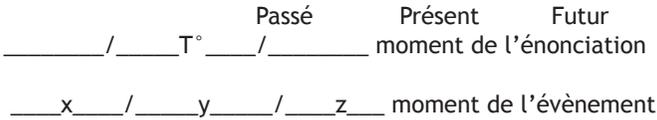
Perdant la fonction de copule, l’énoncé doté d’un marqueur de verbe d’action “ol- mak” se situe au présent dans le moment de l’évènement et il implique une permanence d’état au « présent progressif » sans être loin de l’expression d’une *vérité générale* dans les bornes temporelles du présent.

[9] -Genç-ler gün-(ü)müz-de çok sabır-sız ol - (u)yor - lar.
Jeune+Pl jour+Poss+Loc très patient+Priv être + Prog + Pl

= De nos jours, les jeunes *sont* très impatients.

Au fait, on est contraint de parler d’une « propriété inaliénable » du sujet plutôt que d’une qualité temporelle et temporalisée.

Fig.3



1.3. « Etre » en tant que marqueur d’assertion “-dir”

Dans la grammaire traditionnelle, on parle souvent du verbe “être” dès l’instant qu’il s’agit, pour les 3e personnes, de l’emploi du marqueur “-dir”, dérivé du verbe “dur-mak” (« stare » en Latin).

Or, étant donné que le verbe “être” est un élément “zéro” dans une proposition attributive en turc, le marqueur de validation dans le sens de “il est vrai que...”, c’est ainsi dire que l’énonciateur argumente ce qu’il vient d’énoncer dans le système de la coénonciation. Nous pouvons donc prétendre que ce marqueur est là pour signifier la *prise en charge du jugement* par l’énonciateur.

Dans l’énoncé ci-dessous où une femme parle à une autre de son mari très turbulent, l’énonciatrice prend en charge le jugement qu’elle avance sur lui, puisqu’elle connaît son homme mieux que les autres. Elle est sûre et certaine de ce qu’elle dit. Par contre, dans un énoncé du type «Benimki ne horoz - Ø», il ne s’agit pas de la prise en charge du jugement par l’énonciateur. L’énoncé est grammatical et reflète une certaine sémantique; il est donc très bien acceptable.

[10] -Benim-ki Ø ne horoz - dur, bil - eme - z - sin.
Mien+Poss quoi coq + Ass savoir+impo+aor+2ps

= Le mien *est* un dur (...), on dirait (tu ne peux pas savoir)¹¹

1.4. «Etre» en tant que marqueur d’existence ou d’appartenance

On le sait, dans certaines langues, le verbe «être» comme le verbe «avoir» peut exprimer l’existence- Le présentatif «Il est» en français, «there is» en anglais

sont quelques exemples qui nous viennent immédiatement à l'esprit. Or, si l'on examine la situation en turc, il s'avère que ce fait linguistique évoque une série de questions à poser. Le turc utilise un marqueur prédicatif d'existence «var» (= il y a) pour exprimer donc aussi bien l'existence que l'appartenance, à savoir qu'il est muni d'une fonction duale. Il nous semble que ce marqueur n'est utilisé pour l'existence (équivalent de «il y a») et l'appartenance (équivalent de «sujet+avoir+complément») qu'au moment du présent de l'énonciation. Donnons les exemples suivants :

[11] - Bahçe-de bir kedi var = Il y a un chat dans le jardin.
jardin+Loc un chat il y a

[12] - Ben-im bir kedi - m var = J'ai un chat.
moi+Poss un chat+Poss il y a

Pour la forme négative des énoncés de ce genre, le turc utilise un autre marqueur prédicatif à valeur de négation qui est le marqueur de inexistence «yok» (= il n'y a pas)¹² pour nier l'existence ou l'appartenance exprimée dans l'énoncé même.

[13] - Bahçe-de bir kedi yok = il n'y a pas de chat dans le jardin.
jardin+Loc un chat Préd.n-ex

[14] - Ben - im bir kedi - m yok = Je n'ai pas de chat.
moi+Poss un chat+Poss Préd.n-ex

2. Hors du moment du présent

2.1 «Etre» en tant que marqueur du verbe d'état (au passé)

Dans la grammaire traditionnelle, l'autre élément de la langue turque que l'on considère comme *un verbe défectif* « -i »¹³ («être») sert à faire des formes composées de la proposition verbale en s'employant avec le parfait de constatation *-di*, le parfait de non-constatation *-miş* et l'hypothétique *-se*. « Les autres temps qui lui manquent, il les emprunte au verbe régulier « olmak » (devenir, être, se faire, venir à, se produire, etc.). » (Morer, 1984 : 110).

A ce point-là, on se doute si le verbe défectif «-i» est le verbe «être» ou s'il fait fonction d'établir des éléments suprasegmentaux au niveau de la formation temporelle surcomposée des propositions verbales.

[15] Yemek ø iyi - di. = Le repas *était* délicieux.
repas bon Pc

Dans cet énoncé, le verbe défectif « -i » (iyi-i-di), utilisé également avec le parfait de non-constatation *-miş* et avec l'hypothétique *-se*, est généralement enclitique.

Dans l'exemple qui présente le cas «zéro» (ø) au niveau de la fonction de

copule [(yemek \emptyset iyi)-i-di], le verbe défectif «-i» (-imek) remplit une fonction aspectuelle à *valeur imperfective* (inaccompli), mais lorsqu'il est accompagné du suffixe du parfait «-di», le prédicat nominal détient plutôt une *valeur perfective* (accompli) : il y a donc là le passage au niveau morphosémantique d'un aspect imperfectif/inaccompli (-i) à un aspect tout à fait opposé qui est le perfectif/accompli (-idi).

2.2. «Etre» en tant que marqueur du verbe de permanence d'état (au passé)

Dans ce contexte, le turc cherche à utiliser le verbe «ol-mak» qu'il a créé à partir du pronom démonstratif ancien «ol-» ayant une référence à un sujet ou à un objet de la 3e personne. Par ailleurs, il faut souligner que l'emploi de ce verbe est assez rare au moment du présent de l'énonciation. Dans l'exemple suivant :

[16] - Emekli *ol* - du - m rahat etmek için, ama ne ol - du!
 retraité être+Pc+1Ps calme faire pour mais que être+Pc
 = Même retraité, je trime!

Le fait de prendre la retraite a eu lieu dans le passé et la propriété que le sujet a eue à l'époque ne présente pas une propriété inaliénable à lui-même. Là, il s'agit d'une activité pour posséder une propriété qui est l'adjectif «retraité» (=emekli). Donc avec le verbe «ol-mak», conjugué au parfait de constatation, on attribue à l'objet (sujet) une propriété permanente.

Fig.4

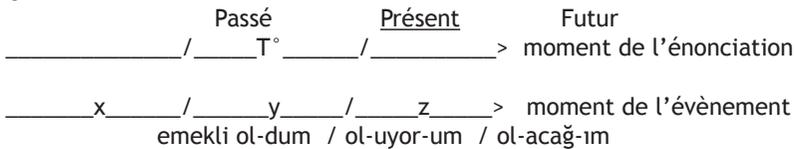
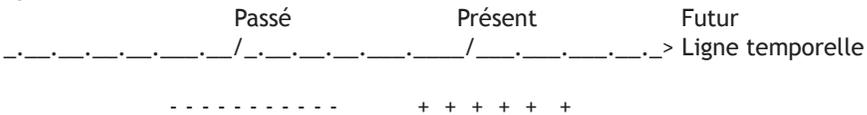


Fig.5



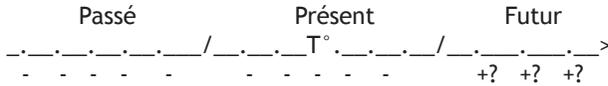
2.3 «Etre» en tant que marqueur de vision intentionnelle (au futur)

Si l'attribution d'une qualité est projetée dans le futur ou dans l'avenir, c'est le verbe «ol-mak» qui s'impose. Soit l'exemple :

[17] - Öğretmen *ol* - acağ - ım = Je *serai* professeur.
 professeur être intentif 1Ps

« Ici-maintenant », je ne suis pas professeur. Le fait d'avoir cette qualité ne fait pas encore partie du réel; ce n'est pas réalisé mais plutôt envisagé ou projeté dans le futur. La qualité sera donc acquise dans un avenir proche ou lointain.

Fig.6



2.4 «Etre» en tant que marqueur d'existence ou d'appartenance

S'il s'agit de l'existence ou de l'appartenance dans le passé ou dans le futur, le turc n'utilise plus les marqueurs de prédication «var/yok» (il y a/il n'y a pas), mais il fait appel au verbe «ol-mak»¹⁴ qu'il faut considérer comme un prédicat verbal qui pourrait correspondre au verbe «être». Dans les deux exemples suivant, exprimant l'appartenance et la possession, le verbe « ol-mak » correspond plutôt au verbe « avoir ».

[18] - Ben - im bir kedi - m ol - du = j'ai eu un chat
 moi+Poss un chat+Poss être+Pc

[19] - Ben - im bir kedi - m ol - acak = j'aurai un chat
 moi+Poss un chat+Poss être+Int/futur

L'énoncé de ce genre hors du moment du présent est nié par le suffixe de négation /-ma/¹⁵ qui figure également dans toutes les classes du verbe en turc à la forme négative.

[20] - Ben - im bir kedi - m ol - ma - di = Je n'ai pas eu un chat
 moi+Poss un chat+Poss être+Nég+Pc

Rien n'est contradictoire dans cette enchâssure. Ainsi, on comprend très bien où peuvent se superposer les verbes «être» et «avoir», et à quel point peuvent se trouver les points d'intersection de ces deux verbes d'état. Ce phénomène linguistique est fortement lié à la structure *morphosyntaxique* et *sémantique* de l'énoncé en rapport avec le contexte général relatif à l'objet du discours.

En guise de conclusion

Au terme de cette recherche, nous avons pu remarquer que les équivalents turcs du verbe « être » sont en relation étroite avec les *valeurs temporelles et modales* du prédicat pouvant être de nature verbale ou nominale. Il convient de noter que ces valeurs au niveau du temps et de la modalité de la structure prédicative sont déterminées par rapport au moment de l'énonciation (T°). L'opération prédicative correspondant au verbe « être » est définie en fonction de la *relation prédicative* qui s'instaure entre le prédicat et les autres membres de la phrase, notamment l'élément qui se trouve syntaxiquement plus proche au prédicat. Toutefois, il va de soi que cette relation prédicative se réalise tant sur le plan *morphosyntaxique* que *sémantique*.

D'autre part, les prédicats comme « var/yok » (il y a/il n'y a pas) et « ol-mak » (être, exister), le suffixe prédicatif « -dir », ainsi que la relation « S - ATT » marquent des faits linguistiques qui démontrent que le turc nécessite

une étude relationnelle entre les verbes « être » et « avoir », étant donné que les tournures morphosyntaxiques équivalents au verbe « être » disposent différentes *valeurs sémantiques* comme « attribution de propriété, existence, absence, identification, détermination, appartenance, possession,... ». Pour mettre le point, soulignons une fois de plus l'importance de la *situation d'énonciation* -et du contexte au sens général du terme- où l'énoncé a été produit, ainsi que la relation interactionnelle « *émetteur/récepteur* », et cela que ce soit dans le registre de l'écrit (auteur/lecteur) ou le registre de l'oral (locuteur/interlocuteur) d'une langue quelconque.

Abréviations

Acc : accusatif	Pc : parfait de constatation
Abl : ablatif	Pnc : parfait de non-constatation
Aor : aoriste	Pl : pluriel
ATT : attribution	Poss : possessif
Cont : contributif	Préd.ex : prédicat d'existence
Cst : constatif	Préd.n-ex : prédicat de non-existence
Dat : datif	Priv : privatif
Dir : directif	Ps : personne du singulier
Imp : impératif	Psé : passé
Impo : impossibilité	RN : racine nominale
Inf : infinitif	RV : racine verbale
Loc : locatif	S : sujet
N-cst : non-constatif	Sfx : suffixe
Nom. : nominalisation	T° : moment de l'énonciation

Récapitulatif des structures morphosyntaxiques (équivalentes au verbe « être »)

Structure	Explication	Exemple
S - ATT Ø (sans suffixe)	Ordre « déterminé - déterminant ». Pas de marque entre les deux éléments, mais possibilité de pause et/ou de dénivelé intonatif à l'oral.	- araba <i>güzel</i> voiture belle = la voiture est belle
S - ATT + sfx (avec suffixe)	Suffixes modo-temporels : constatif « -di », non-constatif « -miş », hypothétique « -se ». Suffixes de personne et suffixe d'assertion « -dir ».	- araba <i>güzel-di</i> voiture belle+psé = la voiture <i>était</i> belle
OL - MAK	Prédicat verbal : R + sfx mode/temps + sfx pers.	- öğretmen <i>ol-acağ-ım</i> = je <i>serai</i> enseignant(e)
N + suffixe(s) ADJ + suffixe(s) PRO + suffixe(s)	Prédicat nominal avec possibilité (de combinaison) de suffixe de possession, de cas et de personne.	- pazartesi-(y)di =c' <i>était</i> lundi - küçük-tü-m =j' <i>étais</i> petit(e) - ben-di-m =c' <i>était</i> moi-même
VAR	Prédicat nominal d'existence.	- ev-im <i>var</i> = j' <i>ai</i> une maison
YOK	Prédicat nominal de non-existence.	- araba-m <i>yok</i> = je n' <i>ai pas</i> de voiture
DEGİL	Prédicat nominal de négation.	- (o) öğrenci <i>değil</i> = il/elle n' <i>est pas</i> étudiant(e)
-DIR	Suffixe prädicatif d'assertion.	- bu kitap <i>iyi-dir</i> = c' <i>est</i> un bon livre

Corpus (exemples analysés)

- [1] Gözlükçüğüm.
- [2] Görüşmedeyim.
- [3] Gözlemlerdedyiz.
- [4] Görüşeceklerdir.
- [5] Parayı bana ver, ben yatırırım.
- [6] Parayı bana verdi, ben de yatırdım.
- [7] Parayı bana verecek ve ben yatıracacağım.
- [8] Benim bir kedim yok.
- [9] Gençler günümüzde çok sabırsız oluyolar.
- [10] Benimki ne horozdur, bilemezsin.
- [11] Bahçede bir kedi var.
- [12] Benim bir kedim var.
- [13] Bahçede bir kedi yok.
- [14] Benim bir kedim yok
- [15] Yemek iyidi.
- [16] Emekli oldum rahat etmek için, ama ne oldu.
- [17] Öğretmen olacağım.
- [18] Benim bir kedim oldu.
- [19] Benim bir kedim olacak.
- [20] Benim bir kedim olmadı.

Bibliographie

- Banguoğlu, T. 1995. *Türkçenin grameri*. Ankara: Türk Dil Kurumu Yayınları (528). 4^e édition.
- Bazin, L. 1987. *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*. Paris: Librairie d'Amérique et d'Orient. Adrien Maisonneuve.
- Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale 1*. Paris: Éditions Gallimard.
- Culioli, A. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Paris: Ophrys. Tome 1.
- Deny, J. 1955. *Principes de grammaire turque*. Paris: Librairie d'Amérique et d'Orient. Adrienne-Maisonneuve.
- Ergin, M. 1990. *Türk Dilbilgisi*. İstanbul: Bayrak Basım Yayın Tanıtım.
- Gencan, T.N. 1971. *Dilbilgisi*. Ankara: Türk Dil Kurumu Yayınları.
- Godel, R. 1945. *Grammaire turque*. Genève: Librairie Naville.
- Kıran, Z. et A. E. Kıran. 2001. *Dilbilime giriş (Dilbilgisinden Dilbilime)*. Ankara: Seçkin.
- Maignueneau, D. 1994. *L'énonciation en linguistique française*. Paris: Hachette.
- Morel, M.-A. et Danon-Boileau L. 1998. *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Paris: Ophrys.
- Mörer, A., 1984. *Grammaire de la langue turque. Théorique et pratique*. İstanbul: Baha Mtb.

Tesnière, L. 1988. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.

Uras Yılmaz A., Yılmaz S. et M.-A. Morel (eds). 2004. *Vers une grammaire linguistique du turc*. Ouvrage collectif. Istanbul: Multilingual.

Uras Yılmaz, A. 1998. *Réalisations linguistiques des prédicats d’attribution de propriété en turc contemporain*. Thèse de Doctorat. Université de Paris III. Publiée en 1999. Lille: ANRT. Septentrion.

Vardar, B. 1998. *Açıklamalı dilbilim terimleri sözlüğü*. İstanbul: ABC Yayınları.

Yılmaz, S. (ed.). 2006. *Faits de langue en français et en turc modernes* (Domaines linguistiques). Ouvrage collectif. München: Lincom-Europa.

Notes

¹ Cette étude nous a été inspirée lors de nos recherches doctorales à l’Université de Paris III - Sorbonne Nouvelle (cf. Bibliographie pour les références de thèse de doctorat). Nous voudrions ici remercier vivement L. Danon-Boileau, M.-A. Morel et M. Baştürk pour leur collaboration.

² A l’usage des francophones, Adrien Maisonneuve, Paris, 1987.

³ Deny, J., 1955, *Principes de grammaire turque*, Paris, Adrienne-Maisonneuve, 9-13.

⁴ La terminologie des suffixes est empruntée à Louis Bazin (cf. Bibliographie).

⁵ Les voyelles et consonnes marquant explicitement l’harmonie vocalique et consonantique seront mises entre parenthèses dans les exemples analysés.

⁶ Il est préférable d’utiliser le terme général de « prédicat » car ce constituant peut être aussi bien de nature nominale que verbale.

⁷ Il faut bien préciser que c’est le cas à l’écrit car à l’oral, on retrouve souvent l’ordre inversée ou le prédicat peut éventuellement précéder un constituant post-prédicatif. Autrement dit, les éléments syntaxiques d’une phrase peuvent très bien changer de position en fonction du contexte énonciatif ; à savoir que l’élément que l’on veut mettre en relief devra être plus rapproché du prédicat par rapport aux autres éléments syntaxiques. Ce qui revient à dire que tant la relation sémantique est importante, tant le rapprochement syntaxique est étroit par rapport au prédicat.

⁸ Seul le progressif « -yor » reste invariable (phonétiquement), les autres suffixes de classe verbale sont soumis à la règle d’harmonie vocalique et consonantique.

⁹ Pour ces suffixes modo-temporels, il existe d’autres appellations qui nous permettent d’avoir une idée plus concrète quant à la valeur générale du suffixe en question. Voici ces autres appellations : « Présent défini » pour le progressif « -yor », « Présent indéfini » ou « Présent général » pour l’aoriste « -ir » et « Continuatif » pour le duratif « -mekte ».

¹⁰ Il se trouve une liste d’abréviation (des suffixes) à la fin de l’article. Aussi, afin de faciliter la lecture des exemples, nous les avons répertoriés en annexe à la fin de l’article, sans le découpage morphologique et la notation phonétique.

¹¹ Au sens de « tu ne peux pas imaginer ».

¹² Chez Bazin (1997 : 61-62), nous retrouvons ces deux marqueurs sous la dénomination de « Prédicat nominal d’existence (var) et de non-existence (yok) ».

¹³ Verbe auxiliaire turc : « imek » (être) : La langue turque n’a qu’un seul verbe auxiliaire dont l’infinitif supposé « imek » est inusité. Il est défectif et n’a que quatre temps qui sont : 1. Le *présent absolu* (i-m = je suis), 2. Le *passé déterminé* (i-di = il était), 3. Le *oui-dire* (i-miş = il est, il était, paraît-il !), 4. Le *suppositif présent* (i-se = s’il est). Ces quatre temps se joignent comme des suffixes à la racine de tous les verbes turcs pour former de véritables terminaisons verbales. (Möser, 1984 : 110).

¹⁴ Le verbe « ol-mak » équivaut en français aux verbes « être, paraître, devenir » en fonction du contexte.

¹⁵ Ce suffixe n’a que deux variantes selon l’harmonie vocalique : /-me/ et /-ma/.